

# « Le Pierrefittois »

Des nouvelles du pays

N° 48 - Mars 2017



« Après avoir pendant 2 ans, sous l'impulsion de Pirkko, présenté des vœux en images, nous allons revenir cette année à une cérémonie plus traditionnelle.

Quel que soit le climat national ou local, il est de bon ton d'être optimiste en début d'année. Alors soyons résolument sûrs que 2017 ne nous apportera que des satisfactions.

Nationalement, ce sera une période de grand bouleversement... ou de stabilité. Les électeurs le décideront, mais n'oublions jamais les valeurs fondatrices de notre république : liberté, égalité, fraternité. Un large éventail de candidats les respecte, n'allons pas nous perdre dans des propositions démagogiques qui feraient le malheur de notre pays.

J'entends peu parler de protection de la nature. Comment peut-on avoir des enfants sans se soucier de l'avenir de notre planète. Malgré quelques esprits chagrins, Pierrefitte peut s'enorgueillir d'avoir été précurseur dans ce domaine, comme dans bien d'autres d'ailleurs.

Suite page 2



Les enfants de l'accueil de loisirs venus au carnaval le 17 février 2017  
Voir page 10

\*\*\*\*\*



Repas des seniors du 09 février 2017



\*\*\*\*\*

## SOMMAIRE

|                         | Page |  | Page |
|-------------------------|------|--|------|
| Maisons fleuries 2016   | 3    | Être bien dans son village, c'est aussi... | 17   |
| Nous avons rencontré    | 5    | Les infos du Conseil Municipal             | 19   |
| Bibliothèque            | 7    | Suite aux inondations                      | 25   |
| La vie des Associations | 9    | Calendrier des fêtes - État civil          | 28   |



Aujourd'hui la loi interdit l'emploi des pesticides sur les trottoirs, on encourage le paillage des massifs et le bon contrôle de l'utilisation de l'eau potable, mais voilà

bien longtemps que nous avons initié l'opération zéro pesticide. À ce sujet, des compteurs sectoriels ont été mis en place aux endroits stratégiques de la commune. Ils permettent un signalement immédiat d'une anomalie sur le réseau. L'étude patrimoniale réalisée au cours de l'année nous donnera une image exacte de notre adduction d'eau et les modifications à faire pour qu'elle soit irréprochable. Félicitations à Jean-Marie et à Nadège pour leur travail au sein du château d'eau.

L'école a connu pas mal de bouleversements. Nous avons le plaisir d'accueillir Nelly Falcheri, notre nouvelle directrice. Résidant à Blois, elle a pris son poste dans des conditions personnelles extrêmement difficiles. Je la félicite d'avoir résisté et la remercie d'avoir rétabli, avec son collègue Ghislain, une excellente qualité d'enseignement.

Le Jury National passera cette année pour consolider ou enlever la 4ème Fleur. Là encore, même si tout le monde n'en saisit pas bien la portée, Pierrefitte fait figure d'exception et est une référence dans la Région Centre. Nous présenterons encore notre candidature mais j'encourage chacun à fleurir chez lui : outre l'originalité de nos massifs, le fleurissement individuel est un critère important dans la grille d'évaluation nationale.

Ainsi, cette année, nous allons développer encore et les fleurs et les Musicalies : ce sont 2 vecteurs de communication indispensables pour notre commune.

La survie des villages et de la ruralité passe par la qualité de l'environnement, de l'accueil et des services proposés. « On n'attire pas des mouches avec du vinaigre » disaient les vieux Solognots.



Que veut-on ? Scléroser notre village en fermant les frontières pour rester entre soi ou attirer de nouveaux habitants en offrant un lieu de vie dynamique et convivial ?

Je vous le demande avec insistance, ouvrez-vous, fleurissez, vos maisons prendront de la valeur, accueillez avec enthousiasme les Musicalies, allez aux concerts, participez aux activités, unissez-vous, boudez les rabat-joie et les oiseaux de mauvaise augure. Notre village est beau et accueillant. Préservez-le.

Dans le même esprit d'ouverture et de culture, Pirkko met toute son énergie à la modernisation de la bibliothèque, à l'organisation de concerts, et, à l'occasion des Journées du Patrimoine, à la mise en place d'une découverte originale de notre village avec Véronique Blot, bien connue à Pierrefitte depuis Berdigne-Berdogne et sa rosière.

Le développement d'un village ne peut se faire sans locomotives : locomotive administrative et locomotive économique. Souvent visionnaires, ils se heurtent au départ, au sarcasme ou à la condescendance. Qu'importe, ce sont eux qui ont raison : bravo au Domaine des Genêts et ses œufs pochés, un nouveau programme est en cours, soutenu par la CCSR et par la Région. Il devient un leader Européen. Bravo aux Alicourts d'Évelyne et Michel Boudouin, vous avez révolutionné l'hôtellerie de plein air, et permis le fleurissement de Pierrefitte et le label Commune Touristique sans impacter le budget communal. Bravo à Anne et Jean-Philippe Beau-Douëzy, votre zone est une merveille. Vous devenez une référence nationale dans l'enseignement de la permaculture. Je vous félicite tous, tracez votre chemin, vous êtes dans le vrai.



Grâce à la réserve parlementaire de Patrice Martin-Lalande, nous allons proposer à la prochaine réunion de Conseil Municipal l'installation à la mairie d'un visio-guichet qui vous permettra des rendez-vous à distance avec des organismes comme la CAF, la MSA, Pôle Emploi, la CPAM, la Préfecture... et autres. Si la majorité du Conseil est d'accord, vous aurez ce service à disposition au cours de l'année.

Je voudrais remercier les employés communaux, administratifs et techniques : si le Conseil Municipal prend les décisions et les orientations, ce sont eux qui font tout le travail.

Il fallait moderniser leur lieu de travail : cette année ce seront les ateliers. Deux options : rénover un bâtiment existant ou faire du neuf. Après de longues palabres, le Conseil Municipal, à sa majorité, a décidé de reprendre les anciens ateliers de découpe. Nous remettons en valeur un site abandonné et maîtrisons ainsi l'occupation des lieux. Nous aurons donc prochainement un bâtiment de 1 000 m<sup>2</sup> remis à neuf. Non sans difficultés naturellement, avec la présence de l'amiante, et non sans polémiques naturellement. Sachez cependant qu'aujourd'hui, un bâtiment neuf de ce type, aux normes actuelles, coûterait entre 850 000 et 900 000 €, sans compter la clôture et la plateforme de stationnement.

Avec tous les avenants et les frais annexes, le prix total s'élèvera à 452 000 € TTC, subventionné à 50% par l'État, le Département et la réserve parlementaire de Jacqueline Gourault. Grâce à un endettement très faible (132 € par habitant), alors que la moyenne est de 635 € dans le département), nous avons pu faire un emprunt de 250 000 € pour l'apport communal sans alourdir notre dette, 2 emprunts arrivant à échéance cette année.

Nouveau sport à Pierrefitte : les rodéos en voiture et les dégradations sur les végétaux. On fait des zigzags sur les pelouses et on coupe des arbres remarquables ou des branches d'arbres sur le domaine public. Les gendarmes sont avertis. Ces délits seront sanctionnés par les tribunaux. Avis aux amateurs de coupes de branches ou autres amateurs de sensations fortes dans les rues de notre village.

Comment ne pas mettre à l'honneur notre Bernadette. D'un dévouement sans faille et d'une compétence affirmée, elle s'investit avec dynamisme dans tous les dossiers. Merci pour ton travail et ton soutien.

Il me reste à adresser mes remerciements à tous les bénévoles et associations qui oeuvrent pour le développement de notre commune, à rappeler mon admiration pour le travail qui a été effectué par les forces de la gendarmerie et des sapeurs-pompiers au cours des inondations de Mai.

Au nom du Conseil Municipal, je vous adresse à tous mes meilleurs vœux de bonheur et de santé. Que notre village reste le village préféré des Solognots. Il le mérite bien.

Bonne année à tous ».

*Discours Jacques LAURE  
Vœux du Maire du 20 janvier 2017*

## LES MAISONS FLEURIES 2016

**1<sup>er</sup> prix**

Mme et M. Alain HERVÉ



Mme et M. Jean-Pierre BRAULT



Mme et M. Marcel BOHLER



Oui, oui, bien sûr, le fleurissement est sujet à polémique ! Mais avouez quand même qu'un village fleuri est beaucoup plus agréable ! N'oublions pas que des gens sont venus s'installer à Pierrefitte parce qu'ils ont été attirés par cette ambiance florale !!!

Tout ceci pour vous rappeler que cette année le jury national va passer pour le maintien des 4 fleurs (ou nous en enlever une si nous ne sommes pas à la hauteur – mais ça, il n'en est pas question !). Relevons le défi tous ensemble, car tout compte :

- le fleurissement des lieux publics organisé par la Municipalité,
- mais aussi le fleurissement individuel de notre maison.

Nous sommes tous acteurs de la réussite de ce projet ; alors tous à nos râteaux, binettes et autres outils de jardinage pour mettre en scène nos parterres, plates-bandes, etc... Plus nous serons nombreux à nous investir, plus nous engrangerons de points et plus nous aurons de chances de gagner. Je me permets de vous faire cette petite piqûre de rappel, mais je sais que la majorité d'entre vous êtes très motivés. Merci à vous, amis jardiniers.

Vous savez bien sûr qu'il existe un concours des maisons fleuries au niveau communal et que pour participer, il suffit de s'inscrire en Mairie – l'inscription est maintenant obligatoire mais toujours gratuite.

Je lis le fond de vos pensées : *De toute façon, ce sont toujours les mêmes qui gagnent, alors à quoi bon s'inscrire !* Réflexion à laquelle je peux vous répondre que si nous n'avons toujours que les 10 mêmes inscrits, il est difficile de varier les gagnants ainsi que les catégories (façades, cours, jardins...). Alors, n'hésitez pas, inscrivez-vous nombreux et le concours n'en sera que plus intéressant pour nous tous (concurrents et jury). Les premiers prix sont des plantes, des bons d'achat... et tous les participants ont bien sûr droit au traditionnel diplôme... Allez, au boulot, nous comptons sur vous !!!

Les fleurs, par l'harmonie des couleurs qui se mêle à celle des parfums délicats, aiguissent nos sens !

Je voudrais également profiter de l'opportunité qui m'est offerte pour remercier Mylène LAURE qui met en scène le décor floral de Pierrefitte. Nous retrouvons sa *patte* d'artiste qui compose ses parterres comme des toiles ; elle manie le plantoir comme palette et pinceaux... à cette différence près que c'est un peu plus pénible, la terre est un peu plus basse qu'un chevalet !!!

On dit que la musique adoucit les mœurs, j'ajouterai volontiers que les fleurs y participent en apportant une sorte de zénitude...

Un grand merci à vous Mylène et à vous tous Pierrefittois jardiniers de rendre notre cadre de vie si agréable !!!

## Linky, bientôt chez vous



Enedis (ex-ERDF), gestionnaire de 95% du réseau de distribution, annonce qu'ils interviendront **cette année sur notre commune entre mars et août.** Le

remplacement de votre compteur ne vous coûtera rien, néanmoins le technicien travaillant pour Enedis pourra vous conseiller des travaux si votre installation est obsolète.

À votre guise d'appeler ensuite un électricien. Vous serez contacté par Enedis mais c'est probablement l'un de ces prestataires qui interviendra chez vous.

Dans "Le Pierrefittois" de juin 2016, nous vous avons fourni des informations sur ce compteur, sur les craintes qu'il occasionnait et sur son fonctionnement.

Linky est un compteur communicant, ce qui signifie qu'il peut recevoir des ordres et envoyer des données à distance. Enedis relèvera automatiquement votre consommation régulièrement et la transmettra à votre fournisseur d'électricité (EDF, Direct-énergie, Engie...). Enedis annonce que ce relevé sera effectué une fois par jour mais

techniquement rien n'empêche que ce soit plus fréquent. Vous ne serez donc pas facturés à partir d'une estimation mais sur votre consommation réelle. Vous pourrez suivre quotidiennement votre consommation gratuitement sur un site internet mais pas en direct, à moins de souscrire à un boîtier additionnel payant.

Les communes ne peuvent pas s'opposer à cette installation, même par une délibération du conseil municipal. Celles qui ont tenté de le faire ont vu leurs délibérations annulées par le tribunal administratif. Par contre cela est possible pour un particulier mais avec quelques conséquences désagréables : hausse de frais d'intervention.

Le contrat de fourniture d'électricité des particuliers stipule clairement que le client est tenu de garantir le libre accès d'ENEDIS aux dispositifs de comptage ; et notamment la pose, la modification, l'entretien et la vérification du matériel de comptage. S'y opposer peut être un motif de résiliation du contrat, pour non-respect de cette clause, et donc à une coupure d'électricité.

Si un client refuse la pose du nouveau compteur Linky, ENEDIS lui laissera dans un premier temps son ancien compteur. La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte a été promulguée en s'appuyant sur des directives européennes préconisant la généralisation de ce type de compteurs.

Stéphane PINON

## NOUS AVONS RENCONTRÉ...

Dans le dernier numéro du *Pierrefittois*, je vous ai présenté Nelly FALCHERI, la nouvelle directrice de l'école. Pas de jaloux, faisons maintenant la connaissance de **Ghislain SZYSKOWSKI**.

Mélanie GALLOIS - la titulaire du poste - étant en congé de maternité, c'est lui qui va assurer son remplacement toute cette année et donc prendre en charge les CM1 et CM2.

Ghislain est marié et père de 2 grands enfants (5<sup>ème</sup> année de médecine pour l'un et école d'ingénieur pour l'autre). Il a commencé sa carrière à Florange en Moselle (d'où il est originaire) en tant que remplaçant. Ensuite il s'est sédentarisé ; ils venaient régulièrement en



vacances dans la région qu'ils appréciaient tellement qu'ils ont investi dans un terrain pour venir s'y installer à leur retraite... Mais le destin précipite parfois les événements : en 2002, la classe où il œuvrait a été fermée et il est redevenu remplaçant... Notre baroudeur s'est donc dit que quitte à faire des remplacements, autant venir les faire dans cette région qu'ils avaient adoptée – la nôtre ! Il a donc entrepris la construction de sa maison à Châtres sur Cher – eh oui en plus de sa tête il sait aussi se servir de ses mains...



Voilà comment il arrive en 2011 comme professeur des écoles remplaçant dans le Loir et Cher, ce n'est pas pour lui déplaire, il découvre le *coin* au travers de ses écoles de ville en village : il remplace surtout dans les classes spécialisées (IME, ITEP) en général 2 ou 3 postes par an. Une année complète au même endroit, cela faisait bien longtemps que ça ne lui était arrivé ! L'enseignement en classes spécialisées est individualisé (7 ou 8 élèves) par rapport aux classes traditionnelles (25 élèves) ; pour lui c'est très important de faire des remplacements classiques, ça lui permet de *se reconnecter*.

Les 2 premiers jours dans une nouvelle école sont toujours un peu *sport* : les remplaçants débarquent au pied levé sans avoir le temps de se familiariser avec l'environnement, ils doivent s'adapter aux méthodes de travail du titulaire – l'approche du travail peut être très différente d'une personne à l'autre.

Le métier de Professeur des écoles s'est beaucoup féminisé et Ghislain pense que ce n'est pas toujours évident de remplacer des femmes (non, il n'est pas macho). Pour les enfants c'est parfois le premier instituteur qu'ils connaissent, cela peut être déstabilisant, ils perdent leurs repères... **Parité, où es-tu ?**

Il faut balayer tous les a-priori sur les remplaçants, ils ont toutes les compétences pour éduquer nos chers petits. Le fait de *voir du pays* leur permet de repérer les bonnes pratiques qu'ils peuvent s'approprier et les beaucoup moins bonnes à surtout éviter. Son regret est de ne pas pouvoir accéder aux formations proposées par l'Éducation Nationale – eh oui, il doit remplacer les autres, dommage !!!

En résumé, je qualifierais Ghislain de baroudeur caméléon, baroudeur parce qu'il bouge beaucoup et caméléon pour sa capacité d'adaptation !

Et maintenant, le regard de Ghislain sur l'école de Pierrefitte :

- Tout d'abord, il donne un grand coup de chapeau à sa jeune collègue Nelly. Il la trouve très solide pour un début de carrière surtout avec en prime le poste de direction. Beaucoup d'admiration !!!
- Ensuite Ghislain a beaucoup insisté sur les conditions de travail et les relations avec la Mairie qui sont exceptionnellement bonnes. L'école est très bien équipée. La réactivité et le soutien inconditionnels de la municipalité méritent d'être soulignés – c'est très agréable de travailler dans ces conditions et pour les enfants c'est tout bénéfique. Pour lui, c'est très important de se sentir soutenu par le Maire de la commune où l'on exerce. Donc, un grand merci !!!
- Pierrefitte est un village solognot très sympathique. Le fleurissement le rend très agréable et donne envie de s'y poser. Il y aurait plein de choses à y faire avec les enfants (architecture solognote, fleurs, ...).

En conclusion, il me confie que pour sa fin de carrière, il pourrait envisager de prendre un poste fixe dans une école comme Pierrefitte !

Surtout Ghislain, n'hésitez pas, si cela vous tente, nous vous accueillerons avec grand plaisir !!!

La bibliothèque est toujours ouverte :

- le mercredi de 10h à 11h et de 15h30 à 17h30,
- le jeudi de 17h30 à 19h,
- et le samedi de 10h à 11h30.



Nous y accueillons les enfants de l'école environ toutes les 3 semaines ainsi que l'accueil de loisirs certains mercredis après-midi (le jour de notre carnaval, nous leur avons fait un après-midi Kamishibai). Vous allez me dire c'est quoi un kamishibai ? Je vais essayer de vous expliquer (c'est pas gagné mais tentons le coup) : c'est une sorte de petit théâtre dans lequel on fait défiler des feuilles cartonnées sur lesquelles il y a d'un côté de superbes illustrations et de l'autre le texte qui correspond aux dessins ; les enfants ne voient que les images et derrière le conteur lit le texte. Bon je ne sais pas si c'est clair, c'est beaucoup plus facile à expliquer de vive voix.



Nous procédons à des échanges de livres avec la DLP de Blois (via le conseil départemental) 2 fois par an, ce qui nous permet de renouveler notre stock. Nous nous efforçons par ailleurs de faire entrer des nouveautés tant pour les adultes que pour les plus jeunes. Malheureusement, les murs ne sont pas extensibles et nous avons

de plus en plus de mal à caser tous nos livres.

Vous aimez vous évader par la lecture, n'hésitez pas à nous rejoindre, l'inscription et le prêt sont gratuits ! Bibliothèque n'est pas synonyme de *vieilleries*, nous avons dépoussiéré... ce n'est pas un musée, mais un lieu de vie où l'échange, le partage, la convivialité sont les maîtres mots. Nous aimerions faire encore plus, mais nous ne le pourrons qu'avec vous ! Faites-nous part de vos idées, suggestions, besoins... Vos commentaires sont les bienvenus.

Si le livre que vous recherchez n'est pas dans nos collections nous pouvons le demander à la DLP de Blois ou même l'acheter, pour peu que cela représente un intérêt suffisamment général. Nous avons récemment acheté plusieurs ouvrages de mythologie pour la jeunesse à la demande d'une famille (il s'agissait d'une demande de l'école de l'enfant).

Pour ceux qui ne savent pas encore situer la bibliothèque, elle se trouve dans l'enceinte de la salle des fêtes, rue de Chaon.

Un petit nouveau dans l'équipe, Roger Vanbaelinghem, vrai rat de bibliothèque, vous accueille généralement le jeudi.

Venez passer un moment, feuilleter des revues sur place, puis partir avec un livre, un CD, un DVD. Rares sont les petits villages où un tel choix s'offre aux habitants.

Marie-Claude BOLINET



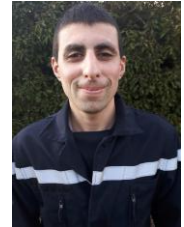
# SAPEURS-POMPIERS

Activités du centre de secours

*Nous nous sommes réunis le Samedi 3 décembre 2016 pour célébrer notre traditionnelle cérémonie de Sainte Barbe, accompagnés de monsieur le Maire, du Commandant Yvon de Romorantin et de plusieurs chefs de centres des communes avoisinantes.*

Nous avons la satisfaction de compter parmi nous 2 nouvelles recrues : Frédéric Valtat qui a intégré notre centre le 1er juillet 2016, après avoir passé les examens d'entrées et son PSC 1.

Il a signé la charte des sapeurs-pompiers à l'occasion de la cérémonie de Sainte Barbe de Blois. Nous l'encourageons pour la suite de ses formations.



Nous avons accueilli également Camille Defache qui, après 4 ans dans la section des jeunes sapeurs-pompiers de Salbris, a passé son examen de brevet de cadet ainsi que sa formation M4 et M5 (incendie et opérations diverses).

Camille a été opérationnelle dès son engagement le 1er janvier 2017, ce qui portera notre effectif à 12 sapeurs-pompiers.

Nous recherchons 2 volontaires. Si vous êtes intéressé et que vous vous posez beaucoup de questions au sujet des sapeurs-pompiers, n'hésitez pas à me contacter au 06.50.29.43.18. Je répondrai à vos questions et j'étudierai toute proposition de candidature. Le centre de secours a assuré 140 interventions au cours de l'année 2016.

**En voici le détail :**

- 104 assistances à personne, dont 12 avec la présence du SMUR,
- 7 accidents de circulation,
- 9 feux de végétation,
- 12 opérations diverses.
- 3 feux de bâtiment,
- 5 feux de cheminée,



L'année a été marquée par plusieurs interventions particulières.

Ce vendredi soir de fin avril où un certain nombre d'entre nous envisageait un week-end paisible, le centre de traitement d'alerte déclenchait plusieurs centres ainsi que notre véhicule Poste Médical Avancé pour un Teknival qui, situé sur la commune de Salbris, devait attirer quelques milliers de festivaliers.

Nous avons été mobilisé avec le personnel du centre de Saint-Viâtre sur 4 jours afin d'assurer la sécurité et les soins des teknivaliers, assistés de médecins et d'infirmiers sapeurs-pompiers, où 86 victimes ont été prises en charge.

Un mois plus tard, le Loir et Cher subissait les inondations. Immergeant habitations, caves, usines, routes, chemins, mobilisant tout notre département pour la mise en sécurité des habitants et de leurs biens. À Pierrefitte, peu d'habitations furent touchées. Nous ne sommes intervenus que sur 5 pavillons.

Après une année 2016 mouvementée,

*les sapeurs-pompiers de Pierrefitte et moi-même vous adressons nos meilleurs vœux pour l'année 2017.*



*Le Chef de Centre,  
Lieutenant Dominique TARDIVEAU*



## Une petite beauté pour la salle des fêtes

Il ne vous aura pas échappé que la devanture de la salle a repris des couleurs :



Même les visiteurs trouveront la Salle des Fêtes !

## LA VIE DES ASSOCIATIONS

*Pierrefitte A Tou Loisirs*



Au service de l'animation du village

**PIERREFITTE A.TOU.LOISIRS**

Toute l'équipe d'A.TOU.LOISIRS vous souhaite une excellente et heureuse année 2017 durant laquelle nous espérons vous satisfaire et vous distraire encore avec nos animations.



L'année 2016 s'est terminée avec la Bourse aux Jouets, les exposants étaient là, les visiteurs moins, dommage.

Le Loto par contre a dépassé nos espérances avec plus de 200 personnes.

La Balade du Père Noël dans les rues de Pierrefitte a, comme tous les ans, été appréciée des enfants et des parents ; elle s'est terminée à la Salle des Fêtes devant un dessin animé et un goûter.

Nous tenons à remercier Régis Garnier et ses amis cochers pour l'aide qu'ils apportent au Père Noël.

En 2017 : le Carnaval, la Marche de Printemps et son repas (marre de la choucroute, cette année ce sera du couscous !), les crêpes aux Musicalies, les animations du 14 Juillet (jeux, repas), le Vide-Grenier, la Bourse aux Jouets, le Loto et le Père Noël ponctueront les mois qui passent, avec cette année l'Exposition des Peintres.



Afin de faire participer les enfants de l'Accueil de Loisirs, le Carnaval a eu lieu le vendredi 17 février. Ce sont les enfants qui ont confectionné, habillé Mr Carnival et animé le défilé. Un grand merci à Sandrine Le Bihan, son équipe et aux enfants pour leur implication.



Nous remercions la fanfare de Blancafort, les parents, les personnes qui se sont déguisées dont certaines venues de communes alentours. Après avoir brûlé Carnaval sur le champ de foire, rentrés au chaud à la salle des fêtes, nous avons applaudi les enfants après leur chanson ; puis Bas les Masques et ses surprises. Nous avons terminé en dégustant crêpes et cidre.

N'oublions pas celles et ceux qui ont confectionné toutes ces crêpes !

*Le Secrétaire,  
Jean-Jacques JACQUELIN*



## LE MOT DES MARCHEURS



Après une pause de quelques jours à l'occasion des fêtes de fin d'année, 11 marcheurs du club sont allés faire la marche PARIS-TOUR EIFFEL, le samedi 7 janvier, par un temps assez maussade. Certains sont revenus avec les jambes lourdes car sur les 15 kilomètres prévus initialement, le compteur affichait à l'arrivée plus de 22 kilomètres mais l'ambiance était là !



Juste avant de prendre le car pour le voyage retour, nous avons été surpris par la présence d'autres Pierrefittois à cette marche, notamment Bernadette Courrioux qui est venue nous saluer.

*De passage  
devant la grande roue*

**Le dimanche 15 janvier, notre club s'est une nouvelle fois distingué en remportant pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive le challenge Cœur de Sologne organisé par la Ruche Sportive de Nouan le Fuzelier. Exceptionnellement, ce jour-là, quelques Pierrefittoises sont venues grossir nos rangs, je les en remercie.**

*Remise définitive du challenge à  
Pierrefitte A Tou. Loisirs  
le 15 janvier à Nouan le Fuzelier*



Au programme des 3 mois à venir, il y a :

- le 13 mars : sortie raquette à Besse,
- le 9 avril : notre randonnée annuelle (6 circuits proposés : 5 – 10 – 13 – 15 – 19 et 23 km).

Le départ se fera du Préau de l'Asile entre 7 h 30 et 9 h. La randonnée sera suivie d'un couscous (sur inscription) à 13 h à la salle des fêtes,

- le 13 mai : championnat départemental de rando-challenge à Saint Dyé sur Loire,
- le 15 mai : sortie à la journée à la Ferté Saint Cyr.

D'autres déplacements pourront éventuellement avoir lieu mais, à ce jour, rien n'est encore défini.

*Patrick DESPRÉS*



## ŒUVRES PAROISSIALES

La période des vœux à peine terminée, déjà le printemps arrive à grand pas, il nous faut penser à nos prochaines manifestations.

Faisons le point sur nos activités en 2016.

Notre fête champêtre du 24 juillet : même si cela reste un moment convivial, il est de plus en plus difficile de faire venir les visiteurs.

Le 21 août nous étions présents au vide-grenier avec stand de brocante et de crêpes.

La journée du 22 septembre en vallée du Loir fut très appréciée par tous les participants.

Le 17 décembre nous distribuions les colis de Noël à nos anciens, comme de coutume en partenariat avec la mairie.

Nous avons démarré 2017 le 8 janvier avec notre loto, les joueurs étaient présents pour tenter leur chance, chacun espérant repartir avec au moins un lot.

Que tous ceux qui ont participé par leur collaboration et leur présence à nos activités soient ici vivement remerciés.

Notre Assemblée Générale ouverte à tous aura lieu le 17 mars à la salle des fêtes.

Que 2017 vous apporte santé, joie et bonheur.

*Le Vice-Président,  
Michel AMIOT*

## LOISIR GYM

Les séances de gym se passent bien et dans la bonne humeur.

Nous ferons notre rando le Dimanche 21 Mai, elle sera suivie d'un repas à la salle des Fêtes comme d'habitude. Nous espérons que vous y viendrez nombreux.

Concernant les horaires, il y aura des affiches chez les commerçants.

À bientôt donc.

*La Présidente,  
Claudine LAIGNEAU*

## LES BRICOLOTES

Toujours fidèles à nos habitudes, nous vous invitons à nous rendre visite à la 3<sup>ème</sup> édition de notre printemps créatif à la salle des fêtes le **samedi 15 avril, de 9 h 30 à 18 h 00**.

Cette année encore, vous trouverez un large choix de créations : bijoux, céramique, bougies, savons, mosaïque...

Les Bricolotes en profiteront pour vous présenter leurs dernières créations.

Gâteaux et salon de thé compléteront ce moment de convivialité.



*La Secrétaire,  
Nathalie GÉRARD*

## LE CLUB DU RENOUVEAU

*À peine fêtée, la voici bien entamée : que 2017 vous soit riante et colorée !*

*Notre Club se porte bien. Nous sommes maintenant une trentaine (et parfois plus) à se rejoindre le jeudi pour passer un après-midi animé, ponctué d'éclats... de rire, tout en restant concentrés quand même ! Si ces moments de détente vous font envie, nous vous attendons !*

*Notre Concours de Belote a attiré un plus grand nombre d'amateurs que l'année passée, ce 21 janvier, il s'est bien déroulé et chacun est reparti satisfait de sa journée.*

*Le 28 mars, départ pour l'Amérique Latine via Chécy (Espace G. Sand - Transport au départ de Pierrefitte et spectacle : 51 € - Info Lucette Després 02 54 88 61 37).*

*Deux autres voyages plus lointains sont organisés : Amsterdam, en croisière sur le Rhin au départ de Strasbourg du 29 mars au 3 avril ou le Portugal du 1<sup>er</sup> au 9 avril. Il reste quelques places !*

*Aline JACQUELIN*

# MOTO ÉVASION 2000

## Agenda 2017

15 janvier ; galette gratuite (adhérents)

25 & 26 février ; expo 100 ans Monet Goyon (SdF de Pierrefitte /S 41)

18 mars ; ouverture de la saison ; Sortie Berruyère avec resto le midi

8 et 9 avril ; Musée du Mans & Alpes Mancelles (hébergement en gîte)

13 mai ; moto de tourisme en balade à Angle sur Anglin

10 juin ; toutes motos ; Visite au site de Guédelon (construction d'un château médiéval)

18 juin ; 15ème kermesse des anciennes (+ de 100 machines tous les ans)

25 juin ; repas champêtre gratuit (adhérents)

14;15 et 16 juillet ; St Flour et environs (hébergement en gîte)

29 juillet ; Chartres visite du conservatoire de l'agriculture

9 sept ; Saumur ; à la découverte des sculptures dans le monde souterrain

23 sept ; balade de cyclos et pétouchons

7 et 8 oct ; Laval visite du musée privé Gagnard et balade environs

25 nov ; Ag du club avec repas animé ensuite

## 15 éme KERMESSE DES MOTOS ANCIENNES 41300 Pierrefitte/S

### 18 JUIN 2017

**Motos, cyclos, Scooters, sides + de 30 ans**  
**Accueil et Numérotage = 8.30h**

### Balades

pétouchons à 10h (35 km)  
grosses pétoires à 11 h (60 km)

### Animations , Expo

**12h inauguration** Kir offert

**repas gratuit** (exposants pré inscrits )

**14h CONCOURS** en 10 catégories

**Durant le concours présentations et mise en route**

**16H Remise des coupes**

**Sandwich, frites, Grillades, Boissons, tombola**

**Pré- Inscriptions au 06.33.73.05.63** (Jean-Marc)

***Avant le 10 juin 2017 et le + tôt c'est le mieux !***

**exposants véhicule = 1 plateau repas gratuit /moto**  
**+ de 100 machines chaque année, pourquoi pas la vôtre ?**

**Accès public , parking et accès totalement gratuits**



Asso n° 0413002373

### Moto Evasion 2000 Région Centre

27 Rte de Souesmes Pierrefitte / Saudre 41300

E-mail ; [motoevasion2000@free.fr](mailto:motoevasion2000@free.fr);

Site ; [http //motoevasion2000.free.fr](http://motoevasion2000.free.fr)

contact ; Jean Marc 06.33.73.05.63

Le Président,  
Jean-Marc PINON

## LES ANCIENS COMBATTANTS

Bien que l'année soit un peu entamée, le Président et les membres de l'Association vous présentent leurs meilleurs vœux de santé et de bonheur pour 2017.



Le 11 Avril 2016, nous avons eu la tristesse d'apprendre le décès de notre camarade Jean-Paul Brossamain.

2 Veuves d'Anciens Combattants sont venues nous rejoindre. Nous leur souhaitons la bienvenue au sein de l'Association

Malgré le vieillissement, notre effectif reste stable : 18 Anciens Combattants – 15 Veuves d'Anciens Combattants - 2 Épouses d'Anciens Combattants – 2 Sympathisantes.

La vente des Bleuets le jour du 11 Novembre 2016 a rapporté 61,90 €. La somme a été reversée à l'Office National des Anciens Combattants. Elle servira avec les sommes versées par les autres associations à aider les Anciens Combattants ou les Veuves qui auraient des difficultés financières.

### *Nos rendez-vous pour 2017 :*



#### Le lundi 8 Mai

Commémoration de la Victoire de la deuxième guerre mondiale.

Cérémonie à l'Église, dépôt de gerbe au monument aux morts place de l'Église et au mémorial du cimetière.

Vin d'honneur. Repas ouvert à toutes et à tous à la Salle des Fêtes.



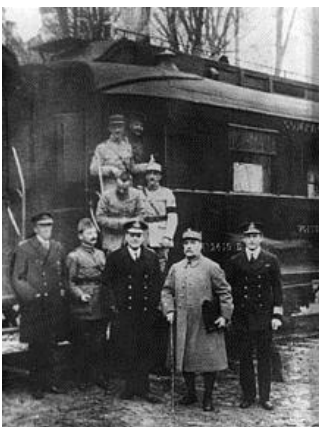
#### Le lundi 18 Juin

Commémoration de l'appel du Général de Gaulle. Dépôt de gerbe au monument aux morts Place de l'Église.



#### Le Samedi 08 Juillet

Méchoui annuel sous le Préau de l'Asile.



#### Le Samedi 11 Novembre

Commémoration de l'Armistice de 1918  
Fin de la première Guerre Mondiale.

Guerre particulièrement meurtrière :

1 400 000 morts parmi les militaires ;

300 000 parmi les civils (89 Pierrefittois) ;

4 266 000 blessés.

L'Armistice a été signé le 11 Novembre 1918 à 5h15

dans un wagon restaurant en forêt de Compiègne.



#### Le mardi 5 Décembre

Dépôt de gerbe au Monument aux morts place de l'Église en hommage aux « Morts pour la France au cours de la guerre d'Algérie, des combats du Maroc et de la Tunisie ».

*Le Secrétaire,  
Hubert BEAUCHET*



## L'AMICALE DES SAPEURS POMPIERS



L'année 2016 s'est terminée par notre dîner dansant de Sainte-Barbe. Nous vous donnons rendez-vous maintenant le **samedi 25 mars** pour notre "soirée Choucroute" animée par l'orchestre Jérôme Gauthier.

*Yann GUÉRIN*

## MUSIC'ARTS

### *Balade des Arts*

**Samedi 15 Avril 15h-18h / Dimanche 16 Avril 10h-18h / Lundi 17 Avril 10h-18h**

**GRATUIT**

*Sur différents lieux du centre Bourg :  
expositions de sculptures, peintures, dessins humoristiques, arts calligraphiques, photos...*



Sculpteur de rythmes comme de bois, **Tchou** nous vient de Vierzon. Il a fait ses choix parmi les essences des vergers berrichons pour exprimer tantôt la femme, tantôt la caricature de l'espèce humaine, tantôt la faune de nos jardins, tantôt celle de la forêt. Sur deux jours il réalisera 2 sculptures en public qui seront les prix d'une tombola. Les billets de tombola seront vendus sur place.



*Gwendoline* vous présentera des sculptures en fil de fer et/ou fil électrique. Vous pourrez réaliser votre propre œuvre grâce à ses conseils (participation 5 € à cette animation car votre réalisation sera à vous).



*Peinture  
Claudine Ancelin*

### **Mais aussi :**

Photos de macro-poésie de **Pierre Boulay**  
Calligraphie, enluminures d'**Éliane Challet** et son élève pierrefittoise  
Peintures florales de **Martine Serpaut**  
Photos animalières de Sologne de **Cyrille Delorme**  
Dessins d'humour de **Nicole Morel**  
Photos de faune et flore de la Montagne de **Yvon Houzier**

**Complété** par la remise d'un guide de balades du Centre Bourg pour découvrir quelques points intéressants de la commune avec des **énigmes à résoudre**.  
Renseignements : 06 07 15 08 19.

*La Présidente,  
Pirkko TURUNEN*

## LES MUSICALIES EN SOLOGNE



En 2017, les Musicalies en Sologne reviennent pour une 31<sup>ème</sup> édition placée sous le signe de l'ouverture !

Ouverture à tous les publics, **ouverture à toutes les musiques**, ouverture à toutes les pratiques : place à la diversité et à l'éclectisme des « Arts Populaires en Musique » !

Les scènes acoustiques au cœur du village accueilleront artistes amateurs et professionnels, musique à danser mais aussi et surtout musique à écouter et/ou à chanter.

Au programme pour ce nouveau départ, **musiques du monde** avec la chanteuse percussionniste Ceïba et ses **chansons jazzy afro-caribéennes**, **chants cosmopolites** et percussifs avec la chorale Deboca Enboca, **musiques celtiques** avec les sept jeunes musiciens plein d'énergie et de générosité du groupe Ormuz ou le quartet festif Maudits

**Français !, musique classique et cinéma** avec le duo Pelloie-Wu Ringuede (violon – piano), **musique ancienne** avec l'ensemble La Rondinella, **chansons décalées** avec le duo Falzart de Fred Albert Lelay ou encore les **chansons humoristiques** d'Antoine Ménagé et du trio Motus. Et bien d'autres musiciens à venir découvrir tout au long du week-end.

Le **dimanche** sera, comme il se doit, **consacré aux enfants et à leurs parents** avec la traditionnelle **ballade contes et patrimoine** de Jean-Paul Jouselin, le défilé festif de l'arbre de Mai animé par les enfants de Pierrefitte et Souesmes et la fanfare des Sapaïous, le spectacle jeune public « Cœur Battant », **adaptation originale de La Reine des Neiges** par la conteuse musicienne Anne Boutin Pied ou encore les **contes en musique** de la Compagnie de l'Instant et le bal pour tous du groupe Galouvielle. Sans oublier l'atelier de maquillage ouvert toute la journée !

Pour clôturer ces 3 jours de musique et de danse, rendez-vous est donné à tous les chanteurs et musiciens, amateurs, professionnels ou simples mélomanes, pour la **Grande Veillée** qui aura lieu le dimanche 30 Avril à 21h. Le public en sera l'artiste principal car c'est vous... **qui chanterez !**

Alors les 28, 29 et 30 Avril 2017, pour l'entre-deux tours, faites le bon choix : fêtez le printemps et la convivialité à Pierrefitte sur Sauldre à l'occasion des 31<sup>ème</sup> Musicalies en Sologne !

\*\*\*\*\*

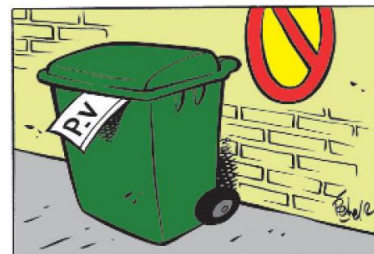
Du 1<sup>er</sup> Juillet au 17 Septembre 2017 Pierrefitte fera partie du parcours organisé dans de nombreuses communes de Sologne. Il s'agit de mettre en résonance Art Contemporain et Patrimoine historique. Nous vous en reparlerons.



## Et si elles ne faisaient plus le trottoir !

Même si leur look s'inscrit dans la modernité, elles ont du mal à se fondre dans le décor ! Qu'on se le dise, les poubelles n'ont rien à faire côté rue, hormis le jour de ramassage.

L'affaire n'a pas un degré d'importance vitale (bien que l'on pourrait s'appuyer sur la loi et les arrêtés en vigueur) mais **convient bien d'avantage à une question de civilité, de respect du voisinage ou encore de la tournure du village.** Au-delà de la problématique relevant du désordre ou des difficultés de circulation pour les piétons, il s'agit également de la facette purement esthétique. Faites un geste pour la collectivité, rentrez vos belles... poubelles !



Voir page 23 : nouveaux horaires de collecte

## Autre secteur, autre désordre



Il s'agit cette fois des emplacements réservés aux conteneurs installés sur différents points de la commune. Ils sont souvent logés à la même enseigne en matière de non-respect de la collectivité. **Les dépôts sauvages d'objets, les cartons oubliés, les verres brisés à terre et autres nuisances mettent en évidence le comportement irrespectueux des utilisateurs.** Encore une fois, l'attention de chacun est à l'ordre du jour afin d'assurer le respect de la propreté de l'espace qui entoure ces bennes nécessaires au quotidien. **Finie l'anarchie, devant les bacs, on vise juste !**

## EN PASSANT PAR LA BORNE

Exemple d'une borne



La municipalité a débattu et voté positivement en faveur de l'opération menée à travers le département par le SIDELC (Syndicat Intercommunal de la Distribution d'Énergie en Loir-et-Cher) qui a retenu Pierrefitte sur Sauldre en vue de l'installation d'une IRVE (Infrastructure de Recharge pour Véhicules Électriques). Ce dispositif concerne soixante-dix autres communes du département et comptera au total la disponibilité d'une centaine de bornes selon une cartographie homogène entre ville et ruralité.

**Dans le courant de l'année 2017, la borne sera installée sur le parking à proximité du cimetière** et sera alimentée par une source électrique basse tension afin de limiter les besoins d'extension et de renforcement du réseau. La borne sera accessible à tout public, compatible avec tout type de véhicule électrique. Sa configuration convient de 2 points de charge et 2 places de stationnement. Le tarif unique sera de 2.50 €/heure selon précision donnée par le SIDELC.



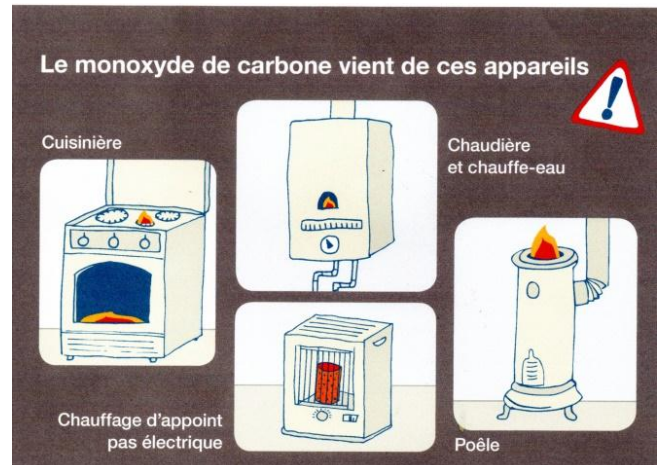
Catherine Roux



# Attention au Monoxyde de Carbone !

C'est encore l'hiver, il n'est pas trop tard pour rappeler quelques précautions.

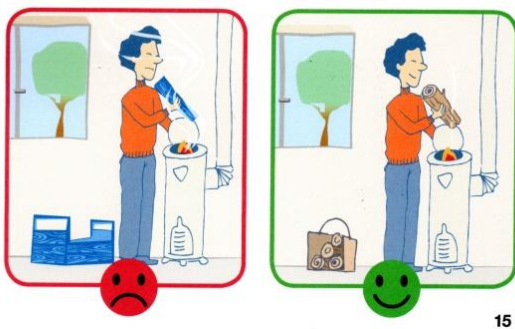
[www.prevention-maison.fr](http://www.prevention-maison.fr)



## Vérifier les appareils de chauffage



## Poêle à bois : utiliser du bois sans peinture



## Chauffage d'appoint : maximum 2 heures de suite



## Ne pas boucher les aérations



## Aérer le logement 10 minutes par jour



## LES INFORMATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**L'essentiel du Conseil Municipal du 26 Septembre au 12 Décembre 2016**  
(compte-rendu complet visible à la Mairie et sur le site [www.pierrefitte-sur-sauldre.com](http://www.pierrefitte-sur-sauldre.com))

### **Séance du 26 septembre 2016**

Le Conseil Municipal souhaite réaliser une étude patrimoniale du réseau AEP.  
Le montant s'élève à 59 781,25 € HT. Le Conseil Municipal sollicite une aide financière de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne afin de l'aider dans ce projet.  
Cette délibération annule et remplace celle de la séance du 27 juin dernier.

Le Conseil Municipal souhaite finaliser l'acquisition de terrain appartenant aux conjoints SALMON au lieu-dit « Le Grand Clos ». Le prix est fixé à 500 €. Les frais de géomètre et de notaire sont à la charge de la commune. Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Les membres du Conseil Municipal valident à l'unanimité le projet de convention applicable à toutes les associations occupant un immeuble communal dans le cadre de leurs activités.  
Une convention sera signée avec chaque association concernée.

Les membres du Conseil Municipal valident à l'unanimité le projet de convention applicable aux particuliers pour l'occupation de la salle des fêtes.  
La nouvelle convention sera utilisée dès la prochaine demande de location.

#### **Communauté de Communes**

Piscine : l'étude se poursuit.

Il y a une volonté de la communauté de communes de voir aboutir ce projet.

Jardin d'entreprises : projet de panneaux photovoltaïques. Voir la conformité avec les documents d'urbanisme.

Projet sur le site de FORECIA à THEILLAY.

Projet sur le site du Domaine des Genêts à PIERREFITTE SUR SAULDRE.

Aménagement rue de Salbris – rue de Chaon : des représentants du Conseil Départemental sont venus sur place. La mise en place de « coussins berlinois » semble la plus adaptée. Dans un premier temps, des balises seront installées provisoirement, associées à des chicane comme sur la rue de Souesmes.

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du courrier de La Solognote de SOUESMES demandant à utiliser les installations sportives pour leurs entraînements. Des problèmes existent au niveau éclairage et les poteaux sont en mauvais état. Un courrier leur sera adressé.

Pour l'année 2016-2017, l'ASP, faute de joueurs ne participera à aucune rencontre. Le club reste en activité afin d'envisager des solutions possibles pour l'année prochaine.

Monsieur TYREL de POIX remercie la municipalité pour l'aide apportée lors du spectacle « Diane de Sologne ».

L'association BRINON VTT NATURE remercie la municipalité pour la qualité des chemins communaux empruntés lors de sa randonnée.

Monsieur SIMON informe l'assemblée que, dans un premier temps, le carré du cimetière où les tombes ont été relevées va être engazonné, suivi ensuite des trottoirs du chemin du Reuil et des arrondis des espaces verts jusqu'aux trottoirs.

Monsieur PINON demande où en est la situation de Madame MICHOUX pour sa maison : aucune nouvelle. Il sera fait une relance.

## Séance du 07 novembre 2016

### **Ateliers Municipaux**

Monsieur BOUTON avait demandé par mail des explications concernant l'arrêt des travaux des ateliers municipaux. Monsieur LAURE retrace l'historique des faits :

Il avait été réalisé avant la vente un diagnostic mettant en évidence de l'amiante dans le bâtiment. Le conseil municipal a acheté le bien. Un deuxième diagnostic plus détaillé dit « avant travaux » a eu lieu en mai et la société AB Coordination assurant la mission SPS (sécurité et protection de la santé) avait demandé, au vu des résultats, l'arrêt des travaux. Pour assurer le désamiantage complet du bâtiment, la société AB Coordination a lancé une consultation d'entreprises spécialisées dans la dépollution. Les offres reçues évoluent de 62 543 € à 76 076 €. Elles seront étudiées lors d'une réunion qui aura lieu le 16 novembre à 9 h 30. Des demandes de subvention DSR (Dotation de la Solidarité Rurale) et auprès de l'ADEME seront déposées sur le montant le plus élevé des offres en incluant la nouvelle couverture.

Monsieur GAULLIER rappelle sa mise en garde au début de l'opération concernant l'amiante dans le bâtiment. Il s'abstient sur le vote des demandes de subvention.

Le Conseil Municipal a décidé de procéder à la dépollution du bâtiment des ateliers municipaux (toiture, murs et sol des bureaux) et à la suite la réfection complète de la toiture.

Le montant estimatif de l'opération s'élève à 129 030,46 €.

Le Conseil Municipal (-1 abstention) sollicite de Monsieur le Président du Conseil Départemental l'octroi d'une subvention au titre de la dotation de solidarité rurale pour l'aider dans ce projet.

Suite à la proposition du SIDELC concernant l'implantation d'une borne de recharge pour véhicule électrique, le conseil municipal décide de l'installer sur le parking du cimetière.

Le Conseil Municipal décide d'allouer une subvention de 500 € pour la Biennale de Sologne-Sculpt'en Sologne. Pierrefitte bénéficiera de l'exposition d'une sculpture pendant la saison estivale.

### **Communauté de Communes**

#### Rapport de la Chambre Régionale des Comptes

Monsieur le Maire donne lecture de la synthèse du rapport portant sur la gestion de la Communauté de Communes de la Sologne des Rivières de 2010 à 2014. Il est mis en évidence que, sur le plan financier, le développement de la Communauté de Communes est limité. Depuis, la situation s'est améliorée.

Madame TURUNEN présente à l'assemblée le futur logo qui pourrait être apposé sur le mur de la salle des fêtes précisant ainsi la fonctionnalité du bâtiment. Le prix est de 230 € HT. Le Conseil Municipal donne son accord.

Les coussins berlinois ont été livrés. Monsieur CHAUVIN conseillera les employés pour la mise en place.

Au conseil d'école, il a été demandé que les deux portails soient fermés à clé et que les enfants bénéficient d'un abri en cas de pluie dans la cour face à la mairie. Un devis a été sollicité pour la motorisation des deux portails. Une demande de subvention sera faite lors de la prochaine séance de Conseil Municipal. Quant à l'abri, la solution serait d'utiliser le garage actuel complété d'un auvent.



Monsieur le Maire rappelle le passage en 2017 du comité régional du fleurissement et propose au Conseil Municipal divers travaux concernant les espaces verts, notamment : changement d'arbres morts, taille, plantation d'arbres remarquables sur le Champ de Foire. Le montant s'élèverait à environ 5 000 €. Le Conseil Municipal donne son accord. Monsieur PINON demande que l'implantation des arbres ne gêne pas la visibilité et ne soit pas à proximité des réseaux.

Monsieur SIMON demande si les employés peuvent débiter les travaux dans la maison située 54 rue de Chaon.

Maison 72 rue de Chaon : l'architecte, les entreprises et l'expert se sont rendus sur place mais n'ont pas pu constater l'origine de l'humidité. Un autre rendez-vous sera pris lorsque le problème resurgira.

Monsieur SIMON fait un rapport de la réunion du Syndicat du Canal à laquelle il a participé. Les finances s'améliorent grâce au versement du Conseil Départemental du Cher. Différents travaux auront lieu avec possibilité maintenant de la récupération de la TVA.

## Séance du 12 décembre 2016

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, le Conseil Municipal décide d'appliquer le tarif suivant pour les concessions cinquantenaires du cimetière : 188 €.

Le Conseil Municipal décide de fixer à 10,46 € la participation mensuelle pour l'année 2017 des frais d'entretien des chaudières pour les locataires de logements communaux.

Le Conseil Municipal décide de fixer la participation des frais de chauffage 2017 pour le logement de la mairie comme suit : de janvier à mars et de septembre à décembre = 168,35 € par mois.

Le Conseil Municipal décide de fixer les tarifs pour la **location de la salle des fêtes** comme suit à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 :

Associations Pierrefittoises : 80,00 € par jour ou soirée (3 séances gratuites dans le cadre des activités de l'association) – gratuité : pour les randonnées sans repas et bourses aux vêtements.

Associations de la Communauté de Communes de la Sologne des Rivières : 80,00 € par jour ou soirée.

Belote des associations Pierrefittoises : 44,00 €

|                              |                          |                              |
|------------------------------|--------------------------|------------------------------|
| Vin d'honneur (de 14h à 19h) | Journée (de 8h à 8h)     | Deux journées consécutives : |
| Pierrefittois : 85,00 €      | Caution : 323 €          | Caution : 323 €              |
| Autres : 195,00 €            | Location :               | Location :                   |
|                              | Pierrefittois : 165,00 € | Pierrefittois : 247,00 €     |
|                              | Autres : 413,00 €        | Autres : 572,00 €            |

Le Conseil Municipal fixe à 50 € la **location de la remorque** à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Le Conseil Municipal décide de fixer les tarifs pour la **location du préau** comme suit à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 :

Associations Pierrefittoises : gratuit dans le cadre des activités de l'association

|                              |                         |                              |
|------------------------------|-------------------------|------------------------------|
| Vin d'honneur (de 14h à 19h) | Journée (de 8h à 8h)    | Deux journées consécutives : |
| Pierrefittois : 42,00 €      | Caution : 162 €         | Caution : 162 €              |
| Autres : 165,00 €            | Location :              | Location :                   |
|                              | Pierrefittois : 82,00 € | Pierrefittois : 125,00 €     |
|                              | Autres : 247,00 €       | Autres : 376,00 €            |

Le Conseil Municipal décide de fixer le tarif de location de **la salle d'exposition** comme suit à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 :

Caution : 100 €

|                          | Associations | Particuliers |
|--------------------------|--------------|--------------|
| Journée :                | 20 €         | 30 €         |
| Week-end :               | 32 €         | 45 €         |
| Semaine :                | 78 €         | 100 €        |
| Journée supplémentaire : | 12 €         | 15 €         |

Le Conseil Municipal décide de fixer les différents tarifs concernant **les services eau et assainissement à compter du 1er janvier 2017** comme suit :

|   |  |
|---|--|
| Accès au réseau eau ou au réseau assainissement :   | 800,00 €   |
| Suppression de compteur :   | 250,00 €   |
| Ouverture/fermeture compteur (en cas d'hivernage de compteur, de non-paiement de facture, départ et arrivée de locataire,...) : | 11,00 €  |
| Intervention pour fuite après compteur :  | 22,00 €  |
| Déplacement de compteur :   | 22,00 €  |
| Intervention pour détérioration de compteur (gel, non entretien, ...) :   | 22,00 € + facturation du nouveau compteur aux conditions financières en vigueur. |

Le Conseil Municipal décide de fixer le tarif des **photocopies et du fax** comme suit :

Photocopie A4 noir et blanc : 0,30 €

Photocopie A3 noir et blanc : 0,50 €

Photocopie A4 couleur : 0,50 €

Photocopie A3 couleur : 0,70 €

Fax : 1,80 €.

Le Conseil Municipal décide de fixer les **tarifs de l'eau et l'assainissement 2017** comme suit :

#### EAU

##### Location compteur

|                   |         |
|-------------------|---------|
| Ø 15, 20, 25 mm : | 22,50 € |
| Ø 30 mm :         | 27,90 € |
| Ø 40 mm :         | 40,70 € |
| Ø > 40 mm :       | 58,00 € |

##### Prix du M3

|                       |        |
|-----------------------|--------|
| De 1 à 150 M3 :       | 1,95 € |
| De 151 à 3 000 M3 :   | 1,24 € |
| Au-delà de 3 000 M3 : | 0,63 € |

#### ASSAINISSEMENT

Abonnement : 13,90 €

##### Prix du M3 :

1,16 €

S'ajoutent à ces coûts les taxes fixées par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer les conventions ENEDIS concernant la mise à disposition d'un emplacement au lieu-dit « Montifault » pour l'implantation d'un poste de distribution publique et les servitudes de l'enfouissement de la ligne électrique souterraine.

Le Conseil Municipal accepte de louer la maison communale sise 62 rue de Chaon à Monsieur Roger MORVAN domicilié actuellement à Nouan-le-Fuzelier.

Le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention de 60 € pour un enfant de Pierrefitte scolarisé à la maison familiale rurale de Saligny sur Roudon.

Le Conseil Municipal accepte de participer financièrement aux projets de sorties et de voyages scolaires du collège G. JOLLET pour les enfants de Pierrefitte.

Le Conseil Municipal est favorable à la demande de l'Association des Anciens Combattants pour une plaque commémorative. L'emplacement sera décidé conjointement entre l'association et la municipalité.

### **Communauté de Communes**

La maison de services au public à Salbris devient de compétence intercommunale. Une réflexion est engagée sur le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale). Le bail concernant l'implantation d'une centrale photovoltaïque a été signé.

Au vu des demandes de particuliers pour obtenir du calcaire afin de remblayer les chemins, il est décidé que les employés communaux boucheront les trous une fois l'an.

Monsieur CHAUVIN procédera avec les employés communaux à la mise en place des coussins berlinois.

Monsieur CHAUVIN informe le Conseil, que suite à la réception de l'arrêté préfectoral, une commande de panneaux règlementaires a été passée pour la mise en place des rétrécissements sur la route de Salbris.

Monsieur SIMON fait part qu'il faudrait réaliser un accès handicapé à la maison communale située 54 rue de Chaon actuellement en rénovation et commander un camion de calcaire.

La demande de Monsieur et Madame GUILBERT pour mettre devant leur domicile un coussin berlinois sera transmise au Conseil Départemental (hors agglomération).

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la plantation des arbres comme il était convenu lors d'une séance précédente. Le devis s'élève à 4 376 € H.T.

\*\*\*\*\*

## **Benne à déchets verts**

**Réouverture de la plate-forme à déchets verts samedi 11 mars 2017.**

Fermera définitivement au 1<sup>er</sup> juillet 2017.

Les services de l'État obligent la mise aux normes drastique des plates-formes et déchetteries. Dans le cadre de la réorganisation du SMICTOM, plusieurs sites seront fermés dont celui de Pierrefitte.

\*\*\*\*\*

## **SMICTOM – Nouvelles dates de collecte**

Vous trouverez joint au bulletin le calendrier des prochains ramassages des ordures ménagères et des emballages recyclables. Mérite une lecture attentive.

### **Attention**

Le **mardi après-midi** : bac marron

Le **vendredi après-midi** (sur quinzaine) : bac jaune





L'année 2016 n'aura pas été un long fleuve tranquille.

### **Étang du Puits et du Canal de la Sauldre (SEPCS)**

**Les missions :** L'État, propriétaire du canal, de ces berges, placiers mais également de l'étang du Puits et de ses plages, a donné en concession au SEPCS la gestion et l'entretien du site, qui s'étend sur 49 kms de canal et 253 hectares pour l'étang du Puits, dont 90 hectares environ pour le plan d'eau, ainsi que la gestion des bâtiments et maisons éclésières présents sur le site. La gestion hydraulique est également une mission importante qui nous est confiée.

**Inondations :** Les pluviométries exceptionnelles de la fin mai et de début juin ont provoqué des crues qualifiées de centennale et créé des dégâts considérables chez de nombreux particuliers, mais aussi sur les digues du canal. La crise a été gérée en ce qui concerne le canal et l'étang du puits, heure par heure de jour comme de nuit. **Aucune vanne n'a été ouverte afin de délester ni l'eau du canal ni celle de l'étang du puits.**

Seuls les systèmes de surverse, non modifiables mécaniquement ont fonctionné.

Des arrivées d'eau exceptionnelles dues aux fortes pluies mais aussi aux crues de la Sauldre et du Beuvron, sont venues surcharger le canal, ce qui a causé les inondations que l'on connaît bien et que l'on déplore.

**Daniel SIMON représente Pierrefitte sur Sauldre au SEPCS.**

#### **Réalisations 2016 :**

Fauchage complet et nettoyage des ouvrages sur le canal et l'étang du puits

Broyage des accotements sur le parcours communal d'Argent sur Sauldre, enlèvement des arbres tombés lors de la crue de mai 2016, faucardage\* sur les zones d'activités nautiques de l'étang du Puits et du Canal

Travaux hydrauliques sur les ouvrages de sécurité de l'étang du Puits et du canal :

Pose de seuils et curage de l'exutoire du canal de fuite

Enlèvement d'embâcles de la rigole de décharge vers la grande Sauldre

Pose de grilles de sécurité sur la bonde supérieure avec l'AAPPMA, le pêcheur solognot

Mise en conformité de l'assainissement de plusieurs maisons éclésières

#### **Prévisions 2017 :**

Faucardage et broyage annuel du canal  
Programme de réfection de berges (suite aux inondations) qui sera mis en place sur plusieurs années

Travaux élagage et faucardage sur le site de l'étang du Puits avant la saison touristique

Remise en état de la digue de l'étang du puits conformément aux prescriptions imposées par la DREAL

Réalisation d'un profil de baignade sur le site de l'étang du Puits

Etang du puits : aménagement plage d'Argent : ce projet de réaménagement, engagé sous la présidence de Monsieur Mardesson, va voir le jour cette année par la construction d'un bâtiment multi services, côté Argent sur Sauldre, à noter que la démolition des anciens bâtiments est déjà réalisée

\* **Faucardage :** opération de fauchage des végétaux qui bordent les cours d'eau, afin de garantir le bon écoulement des eaux, d'éviter l'étouffement de la rivière

#### **Acteurs présents sur le site :**

- Les sociétés de pêche : le Gardon de Sologne, le Pêcheur Solognot, la Brême Clémontoise, la Tanche Blancafortaise.
- Les Associations, le Cercle de Voile, les œuvres Universitaires du Loiret, WALK IN Sologne marche aquatique, Club Moto nautique du Loiret, les Chiens Sauveteurs, Club étang du puits accueil.
- Snack / Aqua plouf

Suite à deux études menées sur plus de deux années, l'une portant sur la continuité écologique du Beuvron et du Cosson et l'autre sur le bilan des travaux de restauration et d'entretien des cours d'eau du bassin du Beuvron (plus de 1000 km de rivières). Elle a également identifié les actions à mener pour améliorer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques préalables à la mise en œuvre d'un contrat territorial de bassin.

Ce contrat est soutenu financièrement par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne à hauteur de 54%, le Conseil Régional 14% et le Conseil Départemental du Loiret 1.39% le reste par l'ensemble des Communes et Communautés de Communes qui composent le Syndicat.

Les travaux d'entretien et d'amélioration prévus représentent un total de 4 687 789 € réparti sur 5 ans. Soit environ 7 €/an et par habitant.

Les pluviométries exceptionnelles de la fin mai et du début juin ont provoqué des crues qualifiées centennales voire millénales sur l'ensemble du bassin versant non seulement dans les villages situés en bord de rivières mais également dans des communes où il n'y a pas un mètre de rivière (Mur de Sologne, Maslives...).

Depuis cet épisode tragique pour de nombreuses familles et entreprises locales, l'équipe de quatre agents et le technicien de rivière n'ont de cesse d'intervenir pour enlever ou faire enlever par les propriétaires les embâcles qui encombrant le lit de rivière. Les opérations ont été priorisées et ne seront pas terminées pour cet hiver, il ne nous reste plus qu'à espérer que l'hiver et le printemps soient moins pluvieux.

Pour répondre à une affirmation hélas trop répandue : « *les rivières et les fossés ne sont pas entretenus...* ». **Il faut savoir que les rivières du domaine privé (les nôtres) et les fossés doivent être entretenus par les riverains et à leurs frais.** La note du Préfet du 1<sup>er</sup> octobre 2016 qui vise les articles L215-14 et L215-16 du code de l'environnement qui précisent que : « *en cas de défaillance des riverains, les collectivités peuvent, après mise en demeure restées sans suite, faire réaliser les travaux aux frais des riverains* ».

Cette année, les agents du SEBB ont participé au programme d'éradication de la Grenouille Taureau ainsi qu'à l'arrachage de centaines de kilos de Jussie, espèce invasive présente dans notre secteur.

*D'après Daniel DESROCHES  
Président du SEBB*

**Pour en savoir plus :**

[www.bassin-du-beuvron.com](http://www.bassin-du-beuvron.com) / Sur la qualité de l'eau : [www.prenons-soin-de-leau.fr](http://www.prenons-soin-de-leau.fr)

***Un conseil à suivre :***  
***évittez de stocker du bois ou des matériels (Tables, chaises...) en zone inondable***  
***ou, si vous n'avez pas le choix, pensez à les arrimer !!!***  
***Cela évitera de les voir partir au fil de l'eau !***



#### GRATUIT

**Vous avez une question sur le logement ou l'énergie ? Contactez gratuitement les juristes spécialisés et les conseillers en énergie de l'ADIL EIE 41.**

L'Agence Départementale d'Information sur le Logement - Espace Info Energie de Loir-et-Cher (ADIL EIE 41) qui vous informe, vous conseille et vous guide **gratuitement** et **de manière neutre** sur toutes les questions liées au logement et à l'énergie.

Elle s'adresse à tous, particuliers et professionnels (propriétaires, locataires, bailleurs, jeunes à la recherche d'un logement, travailleurs sociaux, artisans, collectivités...).

#### Guichet unique officiel de la rénovation sur le 41

Les juristes renseignent sur toutes les questions juridiques, financières et fiscales liées au logement : rapports locatifs, accession à la propriété, contrats, voisinage, urbanisme, prêt immobilier, copropriété, investissement locatif, prévention des impayés et des expulsions, non-décence ou insalubrité ...

Les conseillers en maîtrise de l'énergie vous apportent un conseil technique sur l'isolation, les modes de chauffage, la ventilation, les éco-gestes et les énergies renouvelables,... Ils vous renseignent également sur les aides financières nationales et locales.

#### Guichet unique des aides

L'ADIL EIE 41 est officiellement le **guichet unique de la rénovation** du Loir-et-Cher : conseils techniques, financiers, juridiques et fiscaux tout au long de votre projet.

L'association est le **guichet unique d'information sur toutes les aides de l'ANAH** (Agence nationale de l'Habitat). Ces aides ont été revues : plus de personnes sont désormais éligibles à celles-ci. Pour exemple, en cas de travaux de rénovation énergétique, la subvention peut aller jusqu'à 50% du montant des travaux dans la limite d'un plafond de dépenses de 20000€ HT et une prime de 2000 € maximum peut être accordée.

#### Offres de terrains à bâtir et de locations

**Pour contacter un juriste spécialisé ou un conseiller en maîtrise de l'énergie, appelez le 02.54.42.10.00.**

**Des permanences sont assurées sur plusieurs communes du Loir-et-Cher.**

**Pour les connaître ou prendre rendez-vous, contactez-nous ou consultez notre site : [www.adil41.org](http://www.adil41.org)**

#### Le Défi Energie pour réduire ses factures d'énergie et d'eau

#### ADIL EIE 41

Cité administrative - Porte C -

34, avenue du Maréchal Maunoury - 41000 Blois

Du lundi au jeudi 9h00 - 12h30 / 13h45 - 17h30 (Fermé au public le mardi matin)

Le vendredi 9h00 - 12h30 / 13h45 - 17h

Tél. 02 54 42 10 00 - Fax : 02 54 42 13 00

[adileie41@wanadoo.fr](mailto:adileie41@wanadoo.fr) / [www.adil41.org](http://www.adil41.org)

## Calendrier des fêtes 2017

|         |                             |  |                         |
|---------|-----------------------------|--|-------------------------|
| MARS    | Samedi 25                   | Soirée dansante de l' Amicale des Sapeurs Pompiers | Salle des Fêtes         |
| AVRIL   | Samedi 1er                  | Théâtre de Souesmes                                | Salle des Fêtes         |
|         | Dimanche 09                 | Promenade de Printemps A.Tou.Loisirs Marcheurs     | Salle des Fêtes + Asile |
|         | Samedi 16 ou<br>Dimanche 17 | Printemps créatif des Bricolotes                   | Salle des Fêtes         |
|         | Du 15 au 17                 | Balade des Arts Music'Arts                         | Salle du Renouveau      |
|         | Dimanche 23                 | Élections Présidentielles                          | Salle des Fêtes         |
|         | Samedi 29<br>Dimanche 30    | Musicalies   | Asile – Salle des Fêtes |
| MAI     | Dimanche 07                 | Élections Présidentielles                          | Salle des Fêtes         |
|         | Lundi 08                    | Commémoration du 08 Mai 1945                       | Salle des Fêtes         |
|         | Dimanche 21                 | Randonnée de la Gymnastique Volontaire             | Renouveau + SdF         |
| JUN     | Dimanche 11                 | Élections Législatives                             | Salle des Fêtes         |
|         | Dimanche 18                 | Commémoration de l' Appel du 18 Juin 1940          | Salle du Renouveau      |
|         | Dimanche 18                 | Élections Législatives                             | Salle des Fêtes         |
|         | Dimanche 18                 | Kermesse Moto Evasion                              | Asile                   |
| JUILLET | Samedi 08                   | Méchoui ACPG                                       | Asile                   |
|         | Samedi 08 au<br>Mercredi 19 | Exposition sur les Châteaux d' Eau                 | Salle du Renouveau      |
|         | Jeu di 13                   | Retraite aux flambeaux – Feu d'artifice - Bal      | Asile                   |
|         | Vendredi 14                 | Jeux – Repas champêtre – Bal                       | Asile                   |
|         | Dimanche 30                 | Fête Champêtre des Œuvres Paroissiales             | Asile                   |

### ÉTAT CIVIL

#### Bienvenue à

Timothée SOURDEAU de BEAUREGARD  
Nino DARGENTON  
Arya LEMEUR

30 novembre 2016  
23 décembre 2016  
31 décembre 2016



#### Ils nous ont quittés

Andrée CLÉMENT née FERRAND  
Christiane CARRÉ née BONNET  
Rosa SALMON née LATREILLE  
Martial PÉTOIN

30 décembre 2016  
12 janvier 2017  
21 janvier 2017  
09 février 2017

---

Directeur de la publication : Jacques LAURE, Maire ; Rédaction : Commission de la Communication  
Mise en page : Pirkko Turunen, Sabrina Chapart ; Imprimé à la Mairie